



Nombre de membres composant le Conseil : 19

Présents : 10

Absents : 4

Pouvoirs : 5

L'an deux-mille-dix-neuf et les dix-sept juillet à 20 heures 00, le Conseil Municipal de la Commune d'ALLEINS, convoqué le 12 juillet 2019 par M. Philippe GRANGE, Maire, s'est réuni au nombre prescrit par la loi dans le lieu ordinaire de ses séances.

La séance est présidée par M. Philippe GRANGE

#### PRESENTS

Mesdames et Messieurs :

SERENA Louis - MOYEMONT GAILDRY Catherine – CROUZATIER Christian – MARQUIS Jean Daniel - WOLFER Dominique - VERT Hélène – BARRIERE Cécile - RAYNAUD Pierre – DUCROS Marie-José.

#### ABSENTS :

Mesdames et Messieurs :

SERRA Vincent - BRETON Gaëlle – GERAUDIE Léonor – CANTIN Jacky.

#### EXCUSES

Néant.

#### PROCURATIONS :

Mesdames et Messieurs :

GUEZOU Eric à VERT Hélène.

TALLET Patrice à MOYEMONT GAILDRY Catherine.

KEBABJIAN Fabienne à WOLFER Dominique.

FABRE Lionel à SERENA Louis.

JUVIGNY Daniel à MARQUIS Jean Daniel.

*Les membres présents forment la majorité des Conseillers Municipaux en exercice et peuvent délibérer valablement en exécution des articles L.2121-17, 20 et 21 du Code Général des Collectivités Territoriales.*

## DESIGNATION DU SECRETAIRE DE SEANCE

Conformément aux dispositions de l'article L 2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, il est proposé de désigner un membre du Conseil Municipal pour remplir les fonctions de secrétaire de séance

Mme BARRIERE Cécile se propose pour être secrétaire de séance.

Le Conseil Municipal,  
Après avoir délibéré,

A l'unanimité,  
Par 15 voix pour.

Mesdames et Messieurs :

GRANGE Philippe - SERENA Louis (+procuration FABRE Lionel) - MOYEMONT  
GAILDRY Catherine (+ procuration TALLEST Patrice) – CROUZATIER Christian –  
MARQUIS Jean Daniel (+procuration JUVIGNY Daniel) - WOLFER Dominique  
(+procuration KEBABJIAN Fabienne) - VERT Hélène (+procuration GUEZOU Eric) –  
BARRIERE Cécile - RAYNAUD Pierre – DUCROS Marie-José.

- **Désigne** Mme BARRIERE Cécile à remplir cette fonction.

# APPROBATION DU PROCES VERBAL Du 12 JUIN 2019.

A ce jour, aucune observation écrite reçue concernant le conseil municipal du 12 juin 2019.

Le Conseil Municipal,  
Après avoir délibéré,

A l'unanimité,  
Par 15 voix pour.

Mesdames et Messieurs :

GRANGE Philippe - SERENA Louis (+procuration FABRE Lionel) - MOYEMONT  
GAILDRY Catherine (+procuration TALLEST Patrice) – CROUZATIER Christian –  
MARQUIS Jean Daniel (+procuration JUVIGNY Daniel) - WOLFER Dominique  
(+procuration KEBABJIAN Fabienne) - VERT Hélène (+procuration GUEZOU Eric) –  
BARRIERE Cécile - RAYNAUD Pierre – DUCROS Marie-José.

- **APPROUVE** le compte-rendu du 12 juin 2019.

# FINANCES

## 1. CONVENTION AYANT POUR OBJET L'IMPLANTATION D'EQUIPEMENTS TECHNIQUES RELATIVE A SON ACTIVITE D'OPERATEUR DE COMMUNICATIONS ELECTRONIQUES.

Terrain sis lieu-dit « Sur la Crau » - cadastré sous le numéro 478 – section A.

*Rapporteur : Philippe GRANGE.*

### **Objet : Convention Commune d'Alleins / Société Orange**

Monsieur le Maire rappelle au Conseil Municipal d'une convention avec « Orange France » concernant l'implantation et la location « d'Equipements Techniques », situé Lieu-dit « Sur la Crau » - section A parcelle 478 – 13980 ALLEINS, signée le 28 janvier 2009, pour 12 ans, valable jusqu'au 31 décembre 2021.

Monsieur le Maire informe qu'il est convenue, avec « Orange France », de résilier par anticipation cette convention à la date d'entrée en vigueur des présentes.

La nouvelle convention est consentie pour une durée initiale de douze (12) ans, à compter de la date d'entrée en vigueur de la présente convention.

Ouï l'exposé de Monsieur le Maire,

Après délibération,

Le Conseil Municipal à l'unanimité des membres présents ou représentés,

Par 15 voix pour.

Mesdames et Messieurs :

GRANGE Philippe - SERENA Louis (+procuration FABRE Lionel) - MOYEMONT GAILDRY Catherine (+ procuration TALLET Patrice) – CROUZATIER Christian – MARQUIS Jean Daniel (+procuration JUVIGNY Daniel) - WOLFER Dominique (+procuration KEBABJIAN Fabienne) - VERT Hélène (+procuration GUEZOU Eric) – BARRIERE Cécile - RAYNAUD Pierre – DUCROS Marie-José.

**ADOPTE** cette nouvelle convention,

**AUTORISE** Monsieur le Maire à signer la convention, et tout autre document lié à cette convention.

## **2. POINT MI ANNEE.**

*Rapporteurs : Philippe GRANGE – Catherine MOYEMONT GAILDRY.*

S'agissant du fonctionnement, pas d'observations particulières, nous sommes sur le train des années précédentes dans tous les chapitres.

S'agissant des investissements :

Pour les dépenses, nous avons soldés les chantiers 2018 avec dépenses 2019 sans surprises et donc en cohérence avec le budget primitif validé y compris les gros travaux en cours.

Pour les recettes, les remboursements du conseil départemental suivent nos demandes et le contrat 2018-2020 est démarré aussi en recettes :

- Pour le conseil départemental
- Pour la DETR de l'état.

Notre trésorerie se maintient à un bon niveau malgré les dépenses importantes sur les travaux.

Nous sommes bien évidemment à votre écoute pour toutes observations et questions.

### **3. RENOUVELLEMENT DES BAUX D'HABITATIONS.**

Mme EMANUEL Audrey et M. APARICI – 74, chemin Jardinet Pierrefeu.

*Rapporteur : Philippe GRANGE.*

**Objet : Renouvellement bail.**

**Mme EMANUEL Audrey et Monsieur APARICI Guillaume.**

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que le bail consenti à Mme EMANUEL Audrey et Monsieur APARICI Guillaume - 74 chemin Jardinet Pierrefeu, arrive à expiration le 30 Septembre 2019.

Le prix mensuel actuel est de 625,95 € (six cent vingt-cinq euros quatre-vingt-quinze centimes).

L'augmentation est calculée en fonction de l'indice INSEE du 3ème trimestre de l'année précédente. Le bail est à renouveler chaque année.

Après avoir entendu l'exposé,

Le Conseil Municipal à l'unanimité des membres présents ou représentés,

Délibère par 15 voix pour.

Mesdames et Messieurs :

GRANGE Philippe - SERENA Louis (+procuration FABRE Lionel) - MOYEMONT GAILDRY Catherine (+ procuration TALLET Patrice) – CROUZATIER Christian – MARQUIS Jean Daniel (+procuration JUVIGNY Daniel) - WOLFER Dominique (+procuration KEBABJIAN Fabienne) - VERT Hélène (+procuration GUEZOU Eric) – BARRIERE Cécile - RAYNAUD Pierre – DUCROS Marie-José.

**AUTORISE** Mme EMANUEL Audrey et Monsieur APARICI Guillaume à louer cet immeuble à compter du 1er octobre 2019 jusqu'au 31 décembre 2020.

**FIXE** le prix mensuel à : 635,78€. (Six cent trente-cinq euros et 78 centimes).

**AUTORISE** Monsieur le Maire à signer le bail d'habitation à intervenir.

# PETITE ENFANCE

## 4. CONSEIL D'ECOLE – FIN D'ANNEE.

*Rapporteur : Dominique WOLFER.*

Bilan positif sur les deux écoles.

Maternelle

Organisation d'une sortie sur 4 jours à Ancelles. Très bon séjour. Activités diverses : poney, chiens de traîneau...

Sorties à la journée : ferme pédagogique – ferme aux insectes.

Effectifs pour la rentrée 2019/2020 : 93 enfants

Répartition : 34 petite section – 26 moyenne section – 33 grande section.

Elémentaire

Bilan correct. Réalisation d'un film – sorties à la journée.

Effectifs pour la rentrée 2019/2020 : 179 enfants.

Répartition : 49 CP – 28 CE1 – 32 CE2 – 36 CM1 – 34 CM2.

## **5. INSCRIPTIONS RESTAURANT SCOLAIRE.**

Rapporteur : Dominique WOLFER.

Actuellement en cours d'installation avec le nouveau logiciel et le portail famille.

Nombre d'enfants inscrits, à ce jour :

60 à 70 enfants à la cantine maternelle.

140 à 150 enfants inscrits à la cantine Élémentaire.



# RESSOURCES HUMAINES.

## 6. RECRUTEMENT D'UN CONTRAT D'APPRENTISSAGE A L'ECOLE MATERNELLE (préparation CAP - Accompagnement Educatif Petite Enfance)

Convention de formation pour l'apprentie : Laurine SCIOCCA.  
Rapporteur : Philippe GRANGE.

### Objet : Recrutement d'un Contrat d'apprentissage.

Monsieur le Maire expose :

VU le Code général des collectivités territoriales,

VU la Loi n°92-675 du 17 juillet 1992 portant diverses dispositions relatives à l'apprentissage, à la formation professionnelle et modifiant le code du travail,

VU le Décret n°92-1258 du 30 novembre 1992 portant diverses dispositions relatives à l'apprentissage et son expérimentation dans le secteur public,

VU le Décret n°93-162 du 2 février 1993, relatif à la rémunération des apprentis dans le secteur public non industriel et commercial,

CONSIDÉRANT que l'apprentissage permet à des personnes âgées de 16 à 25 ans (sans limite d'âge supérieure d'entrée en formation concernant les travailleurs handicapés) d'acquérir des connaissances théoriques dans une spécialité et de les mettre en application dans une entreprise ou une administration ; que cette formation en alternance est sanctionnée par la délivrance d'un diplôme ou d'un titre ;

CONSIDÉRANT que ce dispositif présente un intérêt tant pour les jeunes accueillis que pour les services accueillants, compte tenu des diplômes préparés par les postulants et des qualifications requises par lui ;

Après en avoir délibéré,

Le Conseil Municipal à l'unanimité des membres présents ou représentés,

Par 15 voix pour.

Mesdames et Messieurs :

GRANGE Philippe - SERENA Louis (+procuration FABRE Lionel) - MOYEMONT GAILDRY Catherine (+procuration TALLET Patrice) – CROUZATIER Christian – MARQUIS Jean Daniel (+procuration JUVIGNY Daniel) - WOLFER Dominique (+procuration KEBABJIAN Fabienne) - VERT Hélène (+procuration GUEZOU Eric) – BARRIERE Cécile - RAYNAUD Pierre – DUCROS Marie-José.

**DÉCIDE** le recours au contrat d'apprentissage,

**DÉCIDE** de conclure dès la rentrée scolaire à partir du 02 septembre 2019, un contrat d'apprentissage conformément au tableau suivant :

Service	Nombre de postes	Diplôme préparé	Durée de la Formation
Ecole Maternelle Cantine Maternelle	1	CAP PETITE ENFANCE	1an 10mois 29 j

**DIT** que les crédits nécessaires seront inscrits au budget, au chapitre 012, article 6417 de nos documents budgétaires,

**AUTORISE** Monsieur le Maire, à signer tout document relatif à ce dispositif et notamment les contrats d'apprentissage ainsi que les conventions conclues avec les Centres de Formation d'Apprentis. »

# TRAVAUX.

## 7. VALIDATION DES ENTREPRISES ADJUDICATRICES DANS LE CADRE DES TRAVAUX EXTERIEURS ECOLE ELEMENTAIRE (WC PMR ET COUR).

*Rapporteurs : Philippe GRANGE - Christian CROUZATIER*

Objet : **VALIDATION DES ENTREPRISES ADJUDICATRICES DANS LE CADRE DES TRAVAUX EXTERIEURS DE L'ECOLE.**

La commission travaux s'est réunie le 16 juillet 2019 concernant la consultation d'entreprises pour les travaux extérieurs de l'école élémentaire, Les prestations concernent deux marchés.

- 1) Lot VRD (enrobé pour la cour).
- 2) Trois lots pour la partie bâtiment

2.1- Lot Gros œuvre

2.2- Lot menuiserie

2.3 - Lot Electricité/Plomberie.

La commission a proposé de retenir :

### **1. Lot - VRD.**

L'entreprise ACR, mieux disante, pour un montant de travaux de base de 62.578,85 euros HT.

### **2. LOT PARTIE BATIMENT.**

2.1 – Lot Gros Œuvre.

L'entreprise ACR, mieux disante, pour un montant de base de : 13.665,00 euros HT.

2.2 - Lot Menuiserie.

L'entreprise ATHENA TRADIBOIS, mieux disante, pour un montant de base de : 10.201,00 euros HT.

2.3 – Lot Electricité – Plomberie.

L'entreprise PROVENCE PLOMBERIE ELECTRICITE, mieux disante, pour un montant de base de : 10.328,54 euros HT

Le Conseil Municipal,

Après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents ou représentés

Par 15 voix pour.

Mesdames et Messieurs :

GRANGE Philippe - SERENA Louis (+procuration FABRE Lionel) - MOYEMONT GAILDRY Catherine (+ procuration TALLET Patrice) – CROUZATIER Christian – MARQUIS Jean Daniel (+procuration JUVIGNY Daniel) - WOLFER Dominique (+procuration KEBABJIAN Fabienne) - VERT Hélène (+procuration GUEZOU Eric) – BARRIERE Cécile - RAYNAUD Pierre – DUCROS Marie-José.

**APPROUVE** le choix de la commission.

## 8. POINT TRAVAUX

*Rapporteur : Christian CROUZATIER.*

- Espace ludique.

Les travaux sont terminés. Les opérations préalables de réception ont été faites. Des points à modifier car des agrées n'ont pas été livrés, ils seront faits ultérieurement ainsi que l'implantation de la prairie entre les terrains de tennis. Le pré sera implanté sur la période d'octobre à novembre.

- Réhabilitation du couvent.

Les travaux avancent bien. L'entreprise est assez assidue au travail. Pas de soucis sur les travaux.

- Construction Crèche et Péri scolaire.

Les travaux avancent normalement. Les fondations du bâtiment sont en cours.

- Requalification des espaces publics.

Les travaux avancent normalement suivant le planning. Béton prévu pour la fin de la semaine. Circulation en cours sur la partie gauche en montant. Attention aux stationnements interdits à respecter.

Chantier sur la place de la République terminé pour les fêtes.

A partir de lundi la place sera en fonction fête c'est-à-dire que la rue du 4 septembre et la rue de l'Egalité seront fermées aux voitures et non aux piétons pour permettre de finir les travaux devant le parvis du Beffroi. Le passage piéton est maintenu.

Nettoyage de la route et des trottoirs le 26 juillet avec de l'enrobé à froid.

Les travaux reprendront après les congés.

Les riverains sont informés au fur et à mesure.

## QUESTIONS DIVERSES.

Hélène VERT

Journée Don du sang le vendredi 26 juillet 2019 de 15h à 19h30 au Bastidon.

Catherine MOYEMONT GAILDRY

- Jardins partagés.

Réunion le 27 juin avec les personnes qui avaient potentiellement postulé pour les Jardins partagés.

Nous avons initié la partie étude et nous devons nous revoir sur la deuxième quinzaine de septembre pour étudier la création d'une association.

Nous avons travaillé sur la partie mise à disposition d'un terrain et de son aménagement.

- Acteurs locaux du tourisme – Réunion du 4 juillet 2019

Réunion avec quelques acteurs locaux du tourisme pour être attentif aux attentes et aux demandes potentielles et avoir une vision un peu plus précise sur les touristes que nous accueillons (leur typologie, leur besoin, leur attente). Cela a été plutôt instructif et positif car il y a eu des retours et des échanges sur ce qui étaient attendus et demandés. Il est prévu de faire une nouvelle réunion en fin de saison.

- Services Civiques.

Bilan avec les services civiques (Gaëlle et Manon) – Binômes qui a particulièrement bien fonctionné. Un bilan très positif parce qu'elles ont été actives sur le terrain. Force de proposition pour nos anciens, pour les écoles et à l'initiative de pas mal d'idées.

A leur initiative, organisation de soirées intergénérationnelles au quartier des grands-parents.

Pour information, nous relançons une campagne de recrutement pour un binôme, à nouveau, pour deux personnes. Critères de recrutement : Pour les jeunes de 18 à 25 ans - Contrat entre 6 et 8 mois.

Jean Daniel MARQUIS.

Bal du 14 Juillet – Sur la place de la Mairie. Très belle réussite à renouveler.

Inauguration de l'espace ludique et sportif - Très belle journée. Bonne participation.

Fêtes de la St Pierre – Sardinade, poney, aïoli, pena....

Dominique WOLFER.

Pas de kermesse des écoles cette année, suite à la canicule.

Cependant le spectacle des enfants de la Maternelle a eu lieu le vendredi soir dans la cour de l'école maternelle.

Les enfants du CM2 ont également fait leur spectacle le jeudi avant les vacances. Nous leur avons offert à l'occasion de leur départ la calculatrice-collège.

Pierre RAYNAUD.

Coupe de bois.

Les travaux avancent avec l'ONF tels que nous les avons proposés. Nécessité de faire le morceau contre le deffend pour la sécurité.

Canicule.

Partisan de supprimer l'horaire d'été. Cet horaire d'été a toujours été une absurdité. J'ai fait un courrier personnel à M. le Sous-Préfet qui me reçoit le 28 août.

Période de sécheresse.

Je ne comprends pas qu'en période de sécheresse que nous vivons et qui va s'accroître parce que tous les baromètres sont dans le rouge, on continue à laisser l'EDF balancer 1 milliard 200 millions de m<sup>3</sup> par an à l'Etang de Berre, c'est de l'eau jetée, gaspillée qui est perdue pour la Vallée de la Durance. C'est inadmissible. C'est complètement incompréhensible. Véritable catastrophe.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21h10.

  
  
Le Maire,  
Philippe GRANGE

Cécile Boreire  
Secrétaire de séance

